



DEAL Guadeloupe
Route de St Phy
97102 BASSE-TERRE

Lundi DEAL
« La transform’action des paysages »
Les Monts Caraïbes
24 novembre 2016
Carnet de route



DEAL, Service Prospective,
Aménagement et Connaissance
des Territoires

Yolande GUYOTON
Paysagiste Conseil de l'Etat

1 - Sommaire

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>CONTEXTE ET OBJECTIFS.....</u>	<u>3</u>
<u>PRÉAMBULE : LES OUTILS AU SERVICE DES PAYSAGES.....</u>	<u>5</u>
<u>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PAYSAGES DES MONTS CARAÏBES.....</u>	<u>7</u>
<u>ITINÉRAIRE ET ORGANISATION DE LA VISITE.....</u>	<u>8</u>
<u>ACCUEIL DEAL – ST PHY.....</u>	<u>9</u>
<u>CARRIÈRE DE RIVIÈRE SENS.....</u>	<u>11</u>
<u>PLAGE DE GRANDE ANSE DE TROIS RIVIÈRES.....</u>	<u>13</u>
<u>ROUTE DE CHAMPFLEURY.....</u>	<u>17</u>
<u>HABITATION BILDARY.....</u>	<u>19</u>

2 - Contexte et objectifs

Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, tout en étant porteur de sens pour les populations.

C'est un élément important de la qualité de vie : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien... il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social.

Sa dimension transversale (urbanisme, architecture, infrastructures, nature, etc.) impose une vision d'ensemble et un traitement global pour sa bonne prise en compte dans les différentes politiques sectorielles de l'Etat, des collectivités, des établissements publics et privés.

La transformation des paysages quotidiens – lieux de vie de la plupart des populations – n'a cessé de s'accélérer au cours des dernières décennies en entraînant la banalisation ou la dégradation irréversible de nombre d'entre eux.

Face à ce constat, il est indispensable de **promouvoir un aménagement durable du territoire** répondant aux attentes de chacun de jouir d'un cadre de vie de qualité, contribuant à l'épanouissement personnel et collectif et à l'attractivité des territoires.

Depuis mars 2007, les services déconcentrés du ministère de l'environnement sont invités à programmer annuellement une journée d'information et de concertation associant les acteurs du paysage et de l'aménagement du territoire au niveau régional et départemental afin de promouvoir et de mettre en œuvre la convention européenne du paysage.

C'est dans ce cadre que la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe a organisé le 4 février 2016 une journée régionale sur les chemins du nord Grande Terre autour des notions liées aux sens et valeurs des paysages.

Cette journée des Paysages, est organisée dans ce sens. Elle a pour objectifs de favoriser en interne le développement d'échanges sur les notions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages, de sensibiliser les participants à la notion de paysage, en offrant des clefs pour le décomposer, lire ses structures, ses composantes et comprendre ses emboîtements d'échelle, ses représentations et ses enjeux.

La démarche s'appuie sur un cas concret à travers l'exploration du territoire concerné par le projet de classement des Monts Caraïbes sur les communes de Gourbeyre, Vieux-Fort et Trois-Rivières dont une partie du territoire fait par ailleurs l'objet d'un plan de gestion piloté par la commune de Gourbeyre sur les terrains du conservatoire du littoral.

Les Monts Caraïbes seront alors un support pédagogique à l'appréhension des évolutions naturelles, humaines, lentes ou rapides, futures, des paysages.

A l'aide de cas concrets et avec l'animation de professionnels, nous aborderons donc la notion de dynamique des paysages et de transform'action : la transformation des paysages par les actions de l'Homme. La compréhension et la perception de ces évolutions permet une meilleure anticipation des enjeux paysagers à venir et une adaptation de la gestion et des politiques paysagères.

La lecture sensible du paysage : les 4 temps

- Temps 1 : ce que l'on voit – l'approche visuelle
- Temps 2 : ce que l'on sent ou ressent – la réaction sensible
- Temps 3 : Ce que l'on retient – le choix
- Temps 4 : Ce que l'on comprend – l'interprétation

Au quotidien, ces 4 phases sont le plus souvent simultanées, mais la méthode de lecture sensible des paysages consiste à prendre le temps de l'observation et de l'analyse et à redonner à chacune de ces phases l'espace nécessaire pour en extraire les informations fondamentales.

Le paysage est une entité complexe, constituée de différentes données, matérielles et immatérielles, que l'on peut ainsi dissocier et organiser :

- La structure expose les données matérielles et objectives, quantifiables ou qualifiables, le squelette du paysage.
- L'anima se traduit par l'esprit des lieux, les données immatérielles et subjectives, la conscience du paysage.

La structure peut se décliner en 4 registres d'analyse :

- Champs thématiques : géographie, milieu naturel, démographie, occupation des sols, usages...
- Echelle spatiale ou les 3 dimensions du paysage : grand paysage, paysage confidentiel, ouvert, cloisonné, fermé, oppressant, fractal mosaïque, profondeur des champs, horizon...
- Interaction entre systèmes et logiques interactives. Ce qui détermine le niveau de cohérence au lieu : les continuités, les ruptures, les forces en présence.
- Dynamiques temporelles ou la 4^{ème} dimension : vitesse et temps, histoire et prospective.

L'anima peut s'approcher ainsi au travers de plusieurs filtres :

- La mémoire personnelle
- L'atmosphère et les sens sollicités
- La mémoire collective et les références littéraires, culturelles, artistiques, les symboles, mythes et légendes... Elle s'exprime par une émotion.

3 - Préambule : les outils au service des Paysages

Il existe différents outils pour l'approche du paysage sur un territoire donné :

- **Les atlas de paysages** : documents de connaissance partagée, dans lesquels sont identifiées les caractéristiques des paysages, les valeurs qui leur sont attribuées, ainsi que les dynamiques et pressions qui les modifient.

L'atlas des paysages de Guadeloupe, fruit d'un long travail, a été finalisé en 2013. Il a été réalisé dans le cadre d'un partenariat engagé entre la DEAL et la région Guadeloupe. Il est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.paysagesdeguadeloupe.com>

- **Les observatoires photographiques des paysages** : démarches qui permettent de photographier à intervalles de temps réguliers un panel constant de points de vue afin de mesurer objectivement leur évolution et d'évaluer l'impact des politiques publiques dans les paysages ;
- **Les plans de paysage** : études paysagères menées sur des territoires offrant une cohérence en matière de paysage et d'enjeux de développement dont le but est d'établir un projet de territoire partagé, reposant sur la formulation d'objectifs de qualité paysagère et la définition de mesures à prendre pour les atteindre.

Pour chaque outil, le choix sera fait d'accentuer un registre d'analyse pour exprimer des fondamentaux du paysage, comme une focale particulière pour extraire les données signifiantes en fonction de l'objectif souhaité.

Un outil = un objectif = une action

Tout dépend de l'objectif attendu : une approche territoriale, opérationnelle et prospective, ou plus documentaire et pour témoignage...

Ainsi, l'atlas des paysages explore préférentiellement le registre des champs thématiques et échelles spatiales. Son objectif est l'établissement d'une base documentaire associée à une approche territoriale.

L'observatoire photographique des paysages utilise les dynamiques temporelles pour une finalité de témoignage et la création de ressources mémorielles.

Le plan de paysage s'attache aux interactions entre les systèmes dans un objectif de prospective territoriale et de planification opérationnelle.

L'observatoire photographique des paysages de Guadeloupe

Les paysages évoluent, sous l'effet notamment de facteurs naturels ou anthropiques, et il est nécessaire de pouvoir suivre ces évolutions, de les comprendre et d'en rendre compte. C'est l'objet des observatoires photographiques du paysage, qui consistent à réaliser un ensemble de photographies prises chacune à un endroit donné, à intervalle de temps régulier.

Certains paysages de l'archipel présentent des processus d'évolution lente qui les font paraître comme stables à court ou moyen long terme. D'autres sont au contraire confrontés à des dynamiques de transformation rapide de par les contraintes naturelles et/ou anthropiques présentes sur le territoire.

« *En Guadeloupe, les paysages sont d'une très grande qualité intrinsèque, mais leur évolution est rapide: ils appellent une intervention publique forte qui réconcilie les dynamiques locales actuelles avec la volonté de maintenir des espaces exceptionnels pour l'avenir* » (extrait de l'Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe, 2013).

L'observatoire photographique des paysages de Guadeloupe est lancé depuis le printemps 2016. La série photographique devrait être diffusée dans le courant du premier trimestre 2017.

Les finalités attendues de l'observatoire seront de trois ordres :

- **Un outil de compréhension du paysage.** L'observatoire devra permettre d'apprendre à mieux voir et mieux connaître, de façon très fine, les paysages du territoire et les signes qui donneront à lire ses évolutions passées et à venir. Cet outil pourra être mobilisé comme support d'étude et d'enseignement par les techniciens des différentes structures publiques (services de l'Etat, des collectivités, des établissements publics...), les membres des différents comités scientifiques régionaux, les chercheurs et enseignants...

- **Un outil d'aide à la décision et à l'action.** Le paysage produit par le photographe révélera un état des relations entre l'espace et la société, apportant un regard sur les contradictions et les ruptures potentielles du paysage contemporain. Les images de l'observatoire permettront ainsi de mesurer les impacts des politiques paysagères déjà mises en place et de prendre les mesures correctrices qui s'imposeront. Elles pourront également représenter un moyen de faire émerger de nouveaux projets avec les collectivités et nourrir leurs démarches de planification et de développement.

- **Un outil de sensibilisation et de médiation auprès des différents publics.** L'image est support de parole. Elle suscite le dialogue, la réflexion et contribue à la prise de conscience en constituant un important dispositif pédagogique pour infléchir les comportements des populations concernant l'évolution subie ou choisie de leur cadre de vie et dans leur rapport quotidien au paysage et à l'environnement.

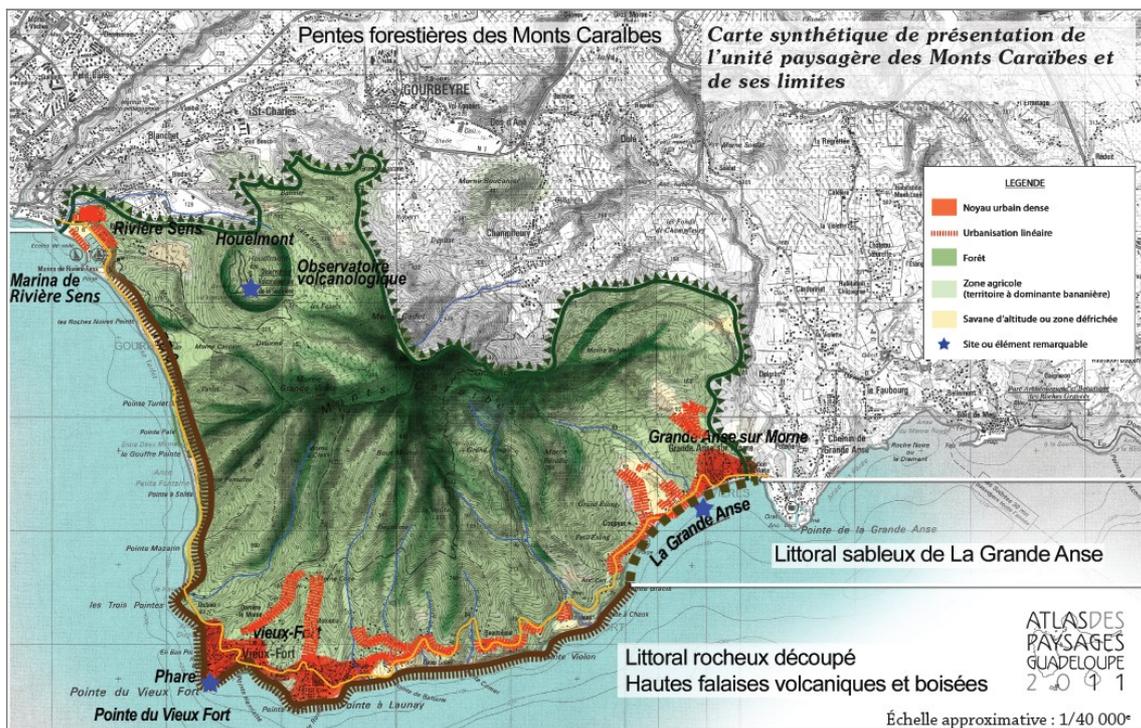
En ce sens, l'observatoire photographique des paysages tend à approcher la dimension dynamique des paysages. En identifiant et caractérisant les évolutions des paysages et notre regard, il permet un accompagnement à la planification et la gestion en matière de politique paysagère.

4 - Présentation générale des paysages des Monts Caraïbes

L'atlas des paysages est toujours construit autour de son maillon élémentaire, l'unité paysagère. C'est une portion de territoire qui présente une association originale et singulière de caractéristiques naturelles et humaines : relief, végétation, habitat, occupation des sols... Une unité paysagère se définit à la fois par ses caractéristiques propres et par ses différences avec les autres unités. L'archipel guadeloupéen compte ainsi 25 unités paysagères.

Selon l'atlas des paysages de Guadeloupe, les Monts caraïbes constituent une unité paysagère dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un massif montagneux isolé, issu d'une histoire géologique singulière ;
- Un massif forestier, riche et varié ;
- Une faible anthropisation actuelle du territoire ;
- Une urbanisation linéaire s'étirant entre deux polarités principales ;
- Une rythmique visuelle sur le tracé de la RD6 ;
- Un littoral composé de hautes falaises boisées et d'une grande anse.

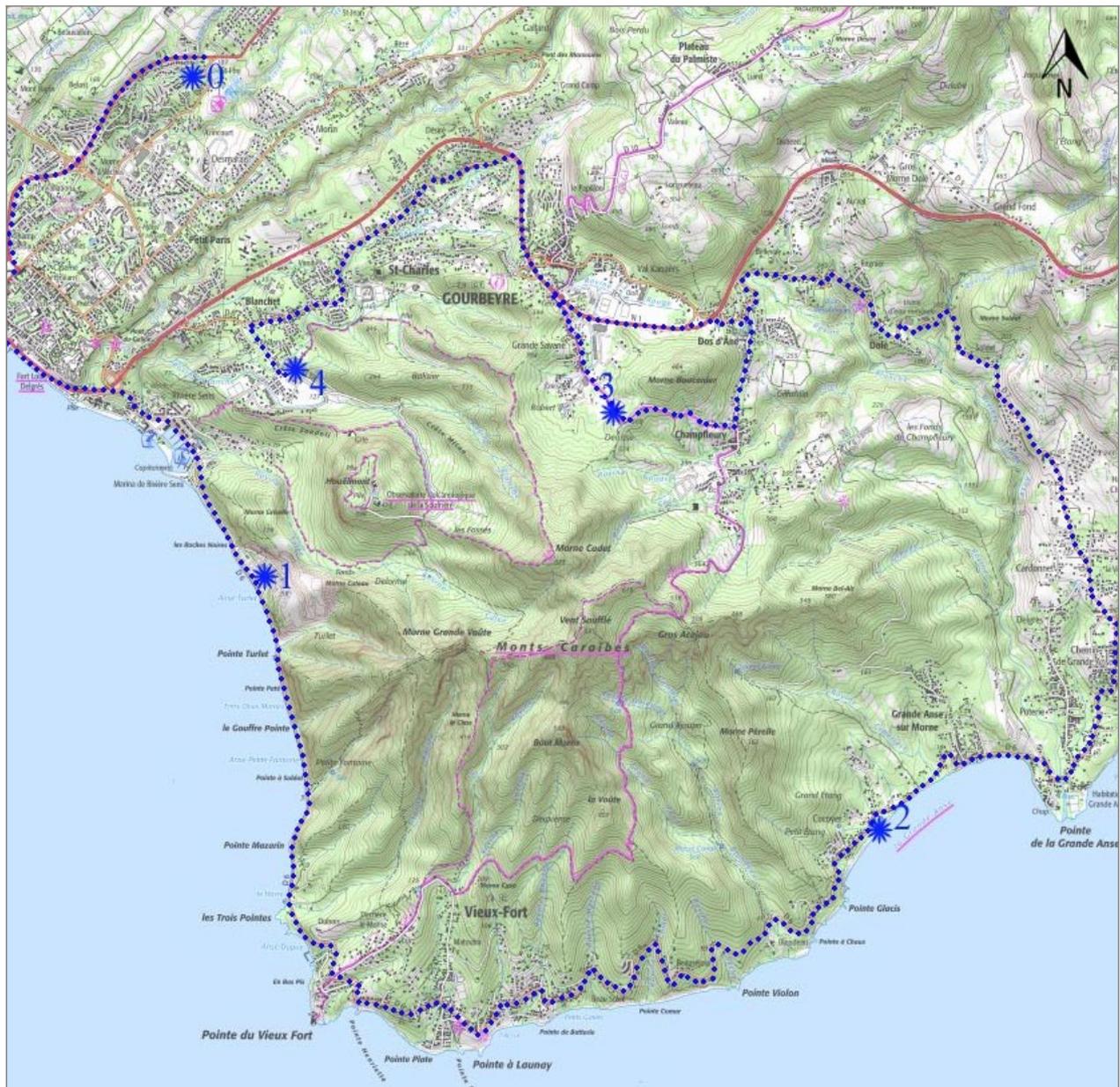


Extrait de l'atlas des paysages de Guadeloupe

Les signes visibles d'évolution sont surtout liés à l'urbanisation avec l'urbanisation récente autour de la marina de Rivière Sens (années 1990), les logements sociaux collectifs et lotissements pavillonnaires.

5 - Itinéraire et organisation de la visite

Plan de localisation des haltes de la journée.



- 0 : Point de départ, DEAL St Phy
- 1 : Carrière « Sablières de Guadeloupe »
- 2 : Plage de Grande-Anse de Trois-Rivières
- 3 : Point de vue sur Champfleury
- 4 : Habitation Bisdary

6 - Accueil DEAL – St Phy

Objectifs : Accueil des participants, présentation des objectifs de la journée, point de vue général sur la Monts Caraïbes depuis la salle de réunion et éléments de contexte du site.

Présentation générale des Monts Caraïbes

Les Monts présentent une morphologie bien caractéristique : le relief y est très marqué et les versants boisés aux fortes pentes paraissent se jeter dans la mer.

Ils constituent un véritable sanctuaire écologique.

Géologiquement, les Monts Caraïbes sont plus vieux de 300 000 ans du massif de la Soufrière.

Auparavant **île ancienne isolée**, datant de 500 000 ans, entre les Saintes et la Basse Terre, qui s'arrêtaient à l'ensemble Matélie / Pitons de Bouillante.

Leur création a débuté par une phase d'activité éruptive hydromagmatique peu profonde, ayant permis l'émergence du volcan. L'ensemble des Monts Caraïbes est caractérisé par un magma nettement plus basique que le reste de l'île. Les Monts ont été ensuite rattachés à la Basse-Terre par des coulées massives de la Soufrière.

Les Monts Caraïbes, au sens large (sur les communes de Gourbeyre, Vieux-Fort et Trois-Rivières) font l'objet d'inventaires et classement, conséquences de la richesse environnementale des lieux et visant à la protection de la biodiversité.

- **Espaces remarquables du littoral** (ERL - article L121-23-6 du Code de l'Urbanisme) :
« espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques. »
- **Forêt départementale domaniale**
- **Forêt domaniale du littoral,**
- **Conservatoire du Littoral**
- **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**
- **Projet de classement du site**
- **Plan de gestion** des Monts Caraïbes sur la commune de Gourbeyre (site Conservatoire du Littoral)

L'histoire des Monts Caraïbes est riche, le territoire est depuis très longtemps habité : amérindiens, colons, Jésuites, Carmes...

Les premiers occupants, les amérindiens, s'établissaient en aval, en berge de rivière.

Leur mode de vie peu impactant pour l'environnement fait que les traces des sites précolombiens sont aujourd'hui rares. Les vestiges archéologiques connus des Salaloïdes permettent de comprendre l'installation des amérindiens, installés pour la plupart en Sud Basse-Terre, aux embouchures des rivières et dont des traces ont été signalées à **l'Ouest du Houelmont (ravine Blanche)**.

Plus tard, avec l'arrivée des colons, les Monts Caraïbes font l'objet de conflits entre Caraïbes, français, Anglais et Hollandais, corsaires et flibustiers. Ils sont un enjeu stratégique en raison de leur positionnement par rapport au canal des Saintes.

Les Jésuites s'établissent sur l'habitation Bisdary en 1704 et font exploiter le sucre par des esclaves. Des traces de moulins existent toujours à proximité de l'habitation.

Dès la moitié du XIX^{ème} siècle a lieu le démembrement des parcelles de canne. L'activité industrielle semble continuer au XX^{ème} siècle bien qu'il n'existe pas de témoignage de cette période.

La déprise agricole y est importante dès la moitié du XX^{ème} siècle et s'accélère ensuite avec l'industrialisation de la production de bananes. Les bananeraies ont disparu et l'agriculture est restée essentiellement traditionnelle.

A côté des vestiges d'habitations recensés, l'usage passé des terres des Monts Caraïbes est encore aujourd'hui **lisible dans les paysages** au travers des tronçons de chemins pavés, de la végétation : cacaoyers, caféiers, agrumes, manguiers, avocatiers...

Enfin, les Monts Caraïbes, au-delà d'une unité géologique et géographique, constituent une entité à part entière, avec son **identité propre**.

Au-delà des limites administratives récentes, ils **fédèrent** les 3 communes de Gourbeyre, Trois-Rivières et Vieux-Fort.

Cette identité se retrouve au travers du sentiment d'**appartenance** et de l'**attachement** des habitants des Monts.

Bien plus qu'un territoire de détente et de loisirs, les Monts sont **des paysages supports de ressources naturelles**.

Le relief du site le rend difficilement accessible, en particulier par des véhicules motorisés. Le cœur du site se découvre à pied par les traces de randonnées. L'occupation humaine reste majoritairement en périphérie du site.

Bien que constituant des paysages remarquables, que ce soit depuis le massif de la soufrière, le canal des Saintes, l'agglomération de Basse-Terre... le site des Monts Caraïbes n'en est pas moins sanctuarisé. L'étude des photographies anciennes montre que les paysages périphériques du site ont fortement évolués depuis les dernières décennies. Prendre en compte la nature des sites et paysages et y intégrer harmonieusement les occupations et usages humains passe par une gestion raisonnée et durable, anticipant les dynamiques d'évolution et leurs effets.

Le site des Monts Caraïbes est concerné par un **projet de classement** au titre de la loi du 2 mai 1930, dont les orientations permettent de conserver et de préserver le caractère paysager remarquable des espaces du territoire qui présentent un intérêt général du point de vue de 5 critères : artistique, scientifique, historique, légendaire ou pittoresque.

Après une phase d'études préalables finalisée en 2013, la procédure doit reprendre son cours en 2017 et permettra d'engager la concertation avec les acteurs locaux, notamment pour finaliser le projet de périmètre qui sera présenté à la consultation et à l'avis des instances concernées.

7 - Carrière de Rivière Sens

Objectif : Découverte d'un grand projet dans son paysage et compréhension de la temporalité qui lui est associée.

La carrière est un projet imposant qui modifie le grand paysage et qui a nécessité des études approfondies et complexes parmi lesquelles les études paysagères.

Au cours des études, la réflexion s'est portée sur le moyen et le long terme (+30 ans). Des mesures d'accompagnement permettent alors d'anticiper les évolutions du paysage et de recréer de nouveaux paysages au fur et à mesure de l'exploitation du site.



Vue de la carrière depuis le littoral de Basse-Terre

Intervention de M.Pravaz, directeur de la carrière.

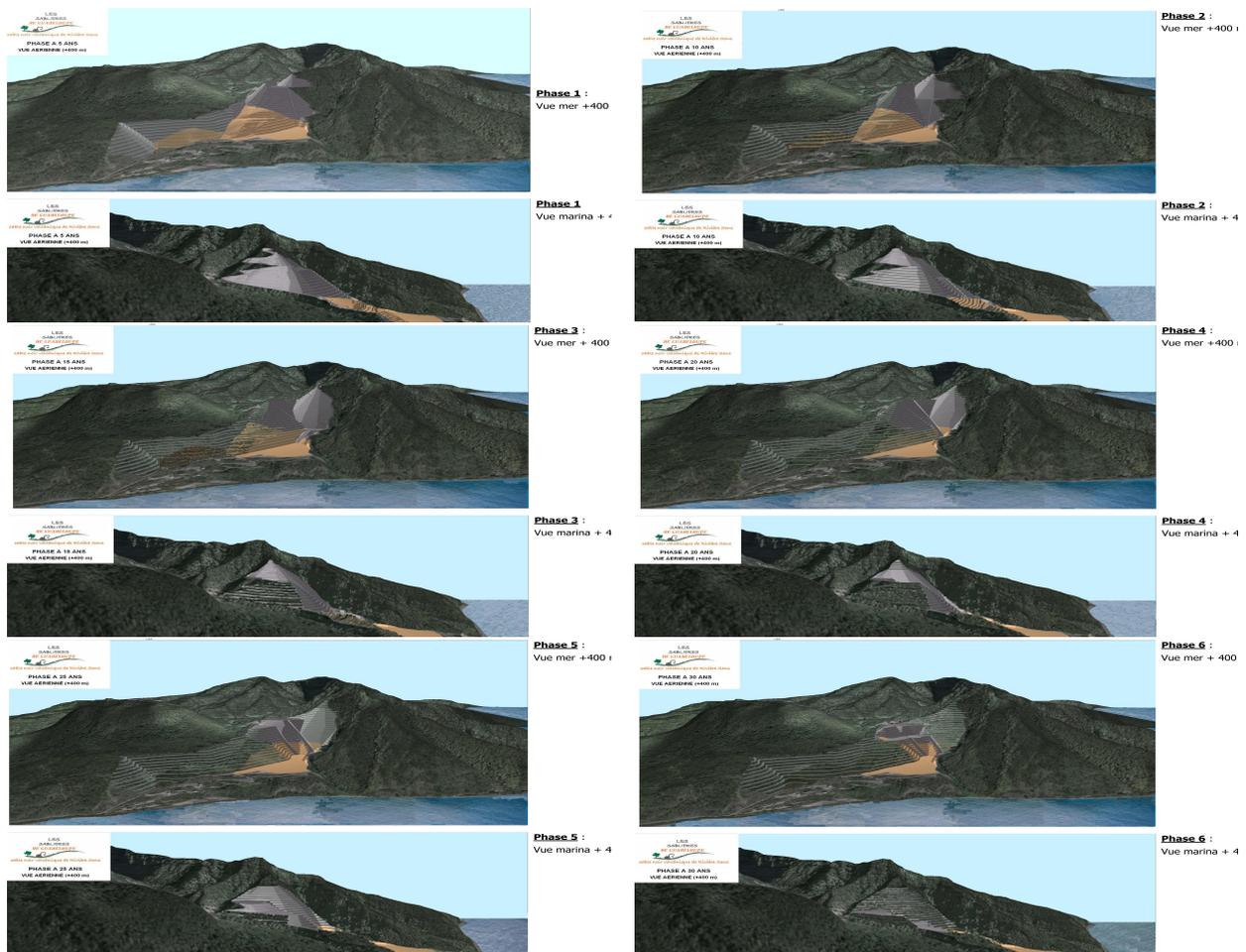
L'arrêté d'autorisation d'exploitation de la carrière des Sablières de Guadeloupe porte jusqu'à 2043. Cette exploitation est nécessaire pour approvisionner le secteur du bâtiment en matériaux de construction et permettre à la Guadeloupe de répondre aux besoins en équipements et logements de la population.

Le site de la carrière présente un gisement de matériaux intéressant sous un site au faciès exceptionnel et qui présente des paysages remarquables.

Cette autorisation prévoit donc des travaux de remise en état du site en fin d'exploitation mais aussi des mesures de limitation des impacts sur le patrimoine naturel lors de l'exploitation. Ainsi, des mesures de réhabilitation des anciennes zones d'exploitation sont mises en œuvre.

La carrière constitue un paysage unique à évolution relativement rapide. Si l'évolution de la zone d'exploitation au cours des dernières années a été identifiée pour la plupart des participants, peu connaissent déjà le projet dans sa réflexion globale et cette halte permet de mettre en lumière les modalités d'exploitation prévues, à savoir l'évolution des actions d'extraction de matériaux sur les paysages mais aussi les actions de réhabilitation forestière qui se déroulent en parallèle de l'exploitation et visent aussi à l'évolution des paysages.

Les mesures engagées sur la carrière portent peu à peu leurs fruits, notamment sur les gradins ayant faits l'objet de réhabilitation forestière. L'homme a ici un impact sur les paysages mais travaille à la création de nouveaux paysages qui soient cohérents avec le contexte environnemental et paysager. Bien que le paysage ne soit pas reconstitué selon l'état initial en fin d'exploitation de la carrière, le paysage évoluera peu à peu vers un faciès naturel et boisé.



Evolutions quinquennales exploitation- réhabilitation – carrière de Rivières Sens

8 - Plage de Grande Anse de Trois Rivières

Projet de paysage : un projet de paysage est une œuvre commune, qui implique un maître d'ouvrage (commanditaire), un maître d'œuvre (concepteur), qui peuvent être assistés d'un conseil.

Le maître d'ouvrage expose son programme et ses motivations.

Le maître d'œuvre propose un projet de paysage, et il l'argumente.

Le conseil, interface entre les deux précédents, met en perspective le projet avec les objectifs initiaux. Il est le garant indépendant de l'intérêt général.

Exercice 1 : Se mettre dans la peau d'un aménageur. Projeter des intentions tout en tenant compte de la nature du site, de ses usages et anticiper ses évolutions.

Cette mise en situation permet de voir que le travail de l'aménageur n'est pas si simple. Pour chaque projet, de nombreuses contraintes existent et le paysage peut passer outre des aspects utilitaires, financiers... Prendre en compte le paysage est nécessaire, et doit être un des piliers du projet d'aménagement.

Opération coordonnée d'aménagement, d'entretien et d'animation des plages de l'archipel guadeloupéen dite OCEAN.

Un projet d'aménagement de la plage de Grande Anse a été réalisé, porté par la Région Guadeloupe.

Le projet consiste en une réorganisation du site :

- Réaménagement des sols et des constructions ainsi qu'une restauration paysagère et écologique ;
- Réorganisation du stationnement ;
- Espace piétonnier qualitatif ;
- Amélioration des circulations motorisées et piétonnes ;
- Equipements adaptés : poste de secours, petits locaux commerciaux, local associatif, sanitaires ;
- Accessibilité PMR.

Présentation des contraintes/dysfonctionnements :

La plage est aujourd'hui aménagée pour l'accueil du public. Les usages les plus fréquents sont le surf, la convivialité (famille, pique-nique) et de la plage (détente, baignade). La zone de baignade est signalée comme dangereuse. La plage se divise en deux parties :

- Un parking bétonné qui permet de stationner une soixantaine de véhicules entre les ravines ; un local douches/toilettes. Cette zone d'accueil avait été réalisée sur un ancien marécage. Ces constructions en place sont situées au contact du trait de côte, exposées aux aléas et caractérisées par une obsolescence manifeste.

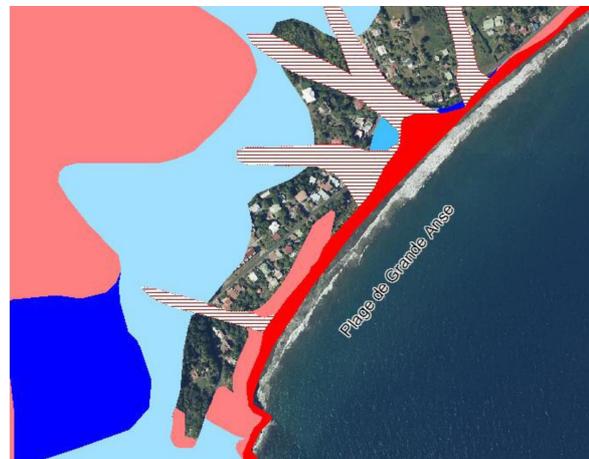
- Un haut de plage marqué par un talus remblayé datant d'après le cyclone Hugo et régulièrement renforcé. Force est de constater qu'il ne protège pas, en renforçant ponctuellement la force d'érosion de la mer, comme en témoigne les affouillements. Une aire de pique-nique a été réalisée sur cette arrière-plage bordée côté cordon sableux.

Les dysfonctionnements à résoudre sont les suivants :

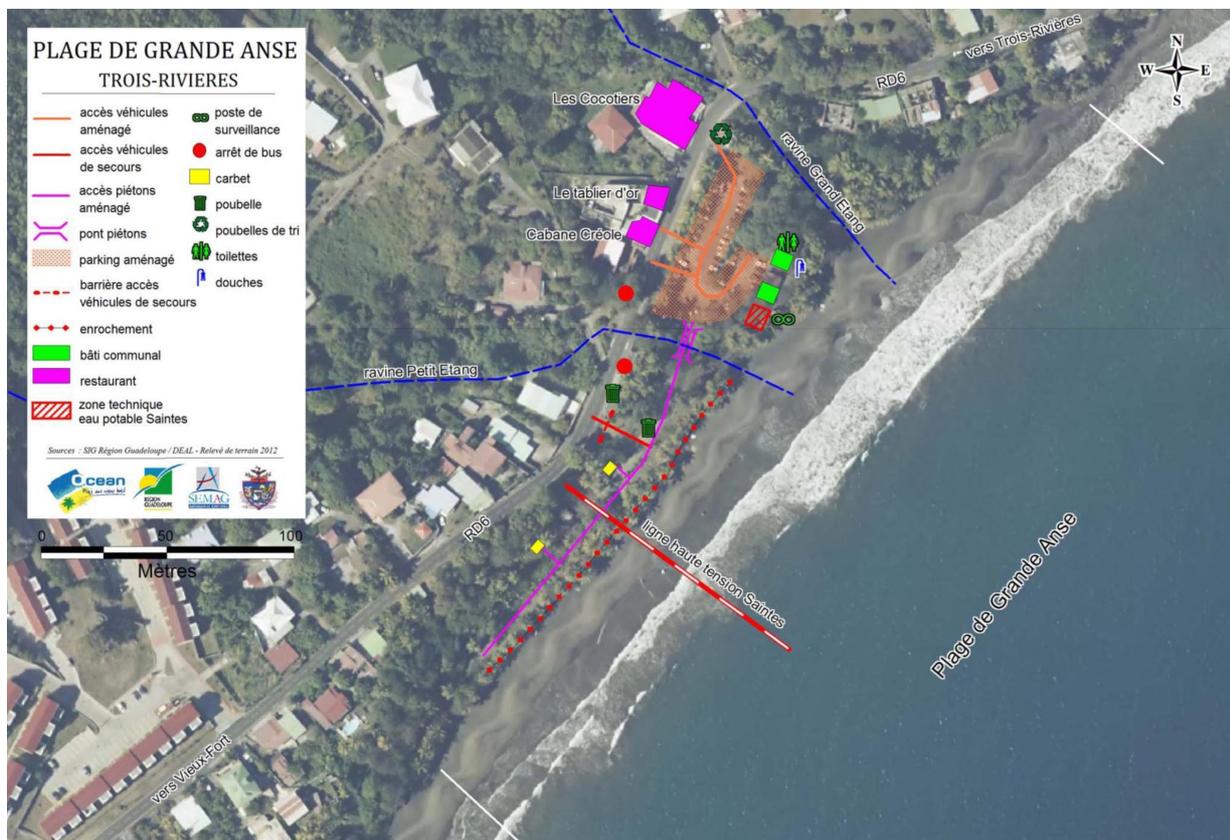
- Entrées et sorties de la plage dangereuse (insertion sur la RD6), la visibilité y est réduite ;
- Manque de structure de l'aire de stationnement qui accueille aujourd'hui 60 véhicules, le parking est légèrement saturé (2 arrêts de bus existent et permettent une desserte par les TC) ;
- Les baigneurs utilisent essentiellement le plan d'eau situé au niveau de la zone de pique-nique ;
- Les ravines Grand Etang et Petit Etang connaissent des problèmes d'assainissement des eaux usées des habitations les plus proches en amont ;
- Dans la ravine Petit Etang, de nombreux végétaux et troncs d'arbres obstruent le passage de l'eau ;
- Des déchets accumulés sur les berges de la ravine Grand Etang ;
- La plage est affectée par un ravinement et des pertes de sable au niveau des passages créés sur l'enrochement ;
- Les témoignages d'habitants de Grande Anse indiquent un fort recul de la plage (environ 40 m) sur la zone fréquentée ;
- La végétation est composée de cocotiers et d'amandiers. Le sol a été fortement érodé ;
- Certains équipements de l'aire d'accueil nécessitent des améliorations (carbets, pont), certains choix d'implantation (poste de surveillance, bâtis) sont remis en cause par la municipalité ;
- Les problématiques d'assainissement et de mise en valeur de l'arrière plage émergent ;
- Malgré l'interdiction, des scooters fréquentent l'aire de pique-nique ;
- Des véhicules peuvent utiliser l'accès réservé aux secours pour stationner sur la zone de pique-nique ;
- Réseaux électriques aériens ;
- Au niveau de l'aire d'accueil, la transition entre la route et le parking est très peu marquée, l'entrée de la plage n'est pas mise en valeur ;
- Plusieurs fonctions se mêlent sur l'aire d'accueil : stationnement, déplacements des véhicules, déplacements pétons, douches, « vestiaires », toilettes, information, vente de glaces/gâteaux, animation, espace associatif, podium lors de manifestations...
- La RD surplombe l'aire de pique-nique : la falaise est très érodée et fragilisée, les racines des arbres présents ont les racines qui sortent de terre.



Extrait du document d'urbanisme en vigueur



Extrait du PPRn en vigueur



Présentation des objectifs des aménagements :

La plage de Trois-Rivières est avant tout un site de ponte de tortues marines et bénéficie pour cela de très hautes protections, notamment un arrêté de protection de biotope (APB). De ce point de vue, le site, tel qu'il est aménagé aujourd'hui, est véritablement impactant.

Les enjeux sont donc de deux ordres :

- la gestion des usages balnéaires,
- la protection, notamment passive, la restauration écologique et paysagère du site.

Le projet a pour principal objectif d'optimiser l'accueil du public tout en réduisant les impacts que cette occupation génère en participant à la restauration écologique du site. Il sera largement accessible, notamment dans la partie occidentale et de l'arrêt de bus sur la RD.

L'imperméabilisation des sols sera réduite. Le trait de côte retrouvera un profil plus conforme à sa nature.

Le paysagement du site fera davantage référence à un milieu littoral type de la Basse-Terre (appel à la flore naturellement présente sur ce type de site, davantage de feuillus, moins de cocotiers notamment) et favorisera l'évolution des tortues sur le site lors des périodes de ponte.

Des zones de restauration d'habitat des tortues marines ont été définies avec l'appui de l'ONCFS.

L'information du public sera assurée via des supports ad hoc. Des triptyques seront disposés sur les points-clés.

Exercice 2 : Changement de rôle et de posture : il s'agit cette fois d'émettre un avis sur projet, dans un cadre professionnel, tel que cela peut se présenter en DEAL.

La tâche principale est de s'assurer que le projet satisfait à l'intérêt général, et aux objectifs.

Il convient également d'adopter la posture adéquate du conseil et de s'assurer de prendre le recul nécessaire. Il ne s'agit pas de « *donner son avis* » mais « *d'émettre un avis* ».

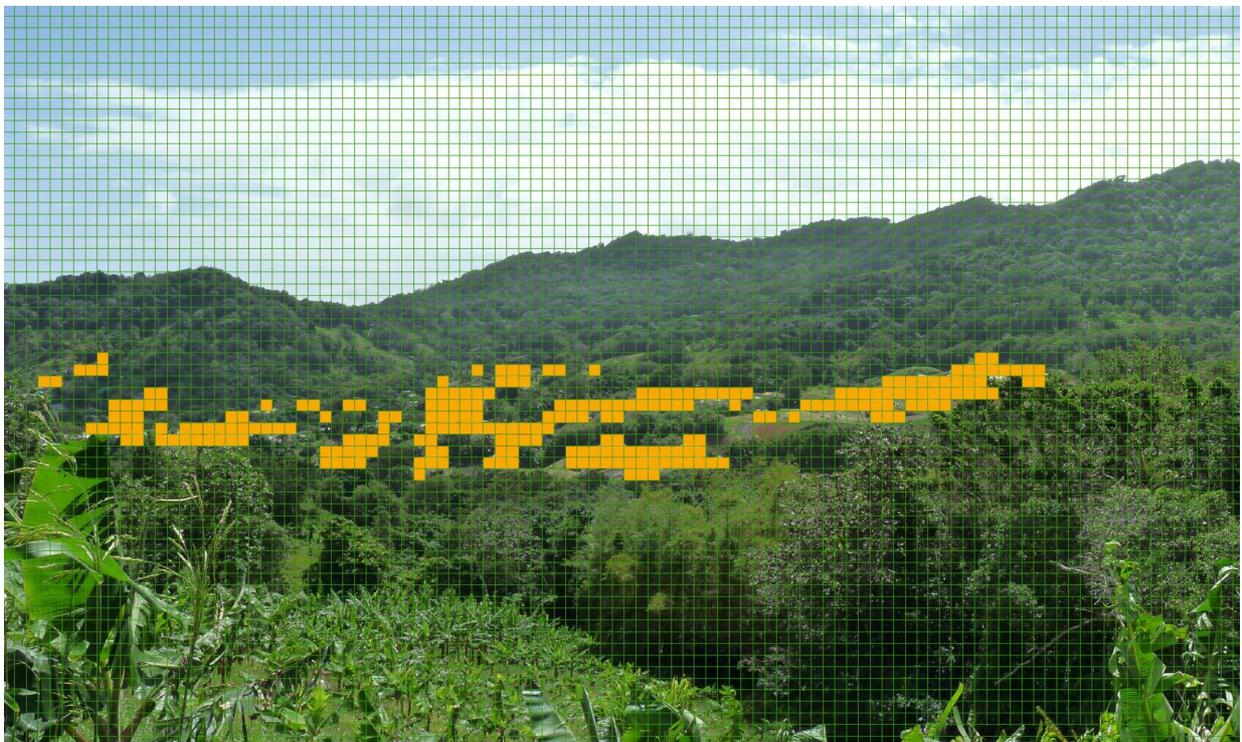
Émettre un avis repose sur un processus d'argumentation. Il peut être concis ou étayé, mais il est conseillé dans tous les cas de suivre 4/5 étapes :

- 1) Rappeler l'objet du projet (intention, motivation).
- 2) Décrire le contexte (site), et extraire les enjeux.
- 3) Démontrer dans quelle mesure le projet conforte les enjeux, y répond, ou au contraire s'il n'apporte pas de réponse précise ou significative. Il convient également de détecter les éventuels conflits pouvant émerger.
- 4) Exposer le bilan et conclure
- 5) Ouvrir le cas échéant vers des solutions alternatives, des précisions,...

9 - Route de Champfleury

Objectif : Evolution récente des paysages, étalement urbain et mitage.

*Depuis ce point de vue, à quoi correspond l'emprise visuelle des constructions ? 5%, 10%, 20% ?
Comment pouvez-vous qualifier la dynamique d'évolution des paysages de Champfleury ?*



L'emprise visuelle selon cette méthode d'observation est en réalité de 3%

D'une manière générale, les Monts Caraïbes présentent un relief fortement marqué qui rend très difficile toute mise en valeur. C'est en partie ce qui a permis de préserver la plupart des massifs boisés.

Or, certains secteurs présentent un relief et une accessibilité plus aisée, c'est le cas par exemple de Champfleury. Dans le passé, le secteur de Champfleury, sorte de cuvette aux pieds des Monts Caraïbes a fait l'objet de mise en valeur agricole des sols. L'habitat résidentiel y existait déjà, de manière diffuse.

Plus récemment, la pression foncière sur le Sud Basse-Terre et la commune de Gourbeyre a entraîné une recherche de terrains urbanisables et constructibles pour pallier aux besoins en logements. Les opérations visibles sont en périphérie de secteur de Champfleury, aux pieds des Monts.

Ici aussi, la typologie des bâtiments contrastent avec le caractère naturel et rural des lieux. Les constructions paraissent grimper peu à peu le relief des Monts Caraïbes et s'étaler sur les pentes boisées.

La question qui se pose est : *jusqu'où va aller cet étalement ? Comment va évoluer ce point de vue dans les 30 prochaines années ?*

Notons aussi l'impact de l'exploitation agricole passée sur les paysages : l'utilisation de chlordécone sur les bananiers du secteur de Champfleury a entraîné une pollution durable de certains terrains sur lesquels certaines cultures sont aujourd'hui déconseillées. Ceci affecte la qualité des sols, leur usage potentiel et donc leur valeur d'un point de vue agricole. De moindre valeur agricole, les terrains sont facilement déclassés et urbanisés.

10 - Habitation Bisdary

Objectifs : Introduction à la notion de terroir - Comprendre la nécessaire gestion d'un site « naturel », ses outils et la vision prospective à moyen – long terme.

La lecture d'un paysage permet, par une analyse complète et sensible, d'identifier les caractéristiques paysagères élémentaires constituant une unité paysagère. Il s'agit à la fois de caractéristiques physiques, intrinsèques au site : types de sols, climat, végétation, réseau hydrographique..., de caractéristiques « humaines » : usages des sols, typologie de l'habitat, etc. Mais aussi de caractéristiques d'ambiance, faisant appel à la sensibilité de l'observateur et à sa perception culturelle, sociale, fonctionnelle et personnelle. L'ambiance fait appel à l'émotion de l'observateur.

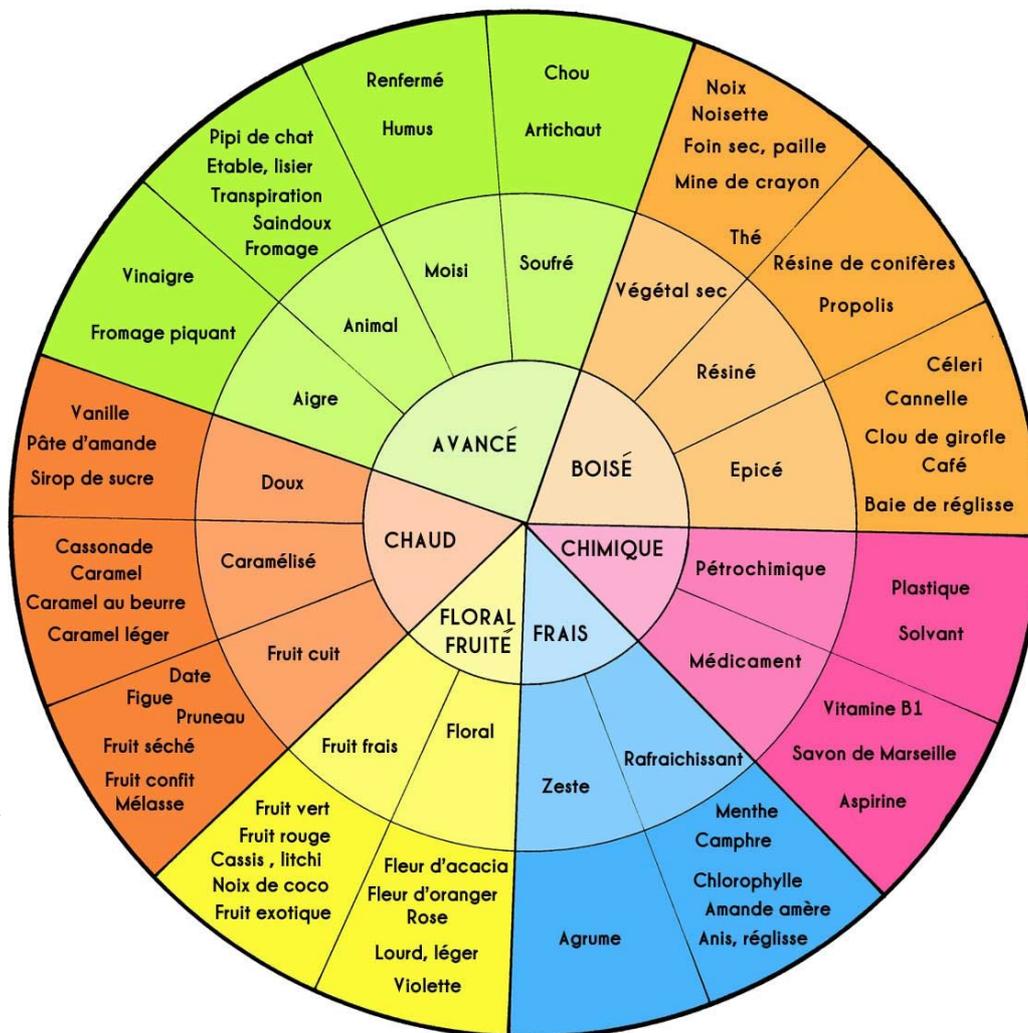
Les Monts Caraïbes constituent une entité paysagère distincte, avec ses propres caractéristiques et une identité propre. Cette notion d'unité paysagère témoigne de caractéristiques physiques, humaines et d'ambiance bien particulières. Les Monts Caraïbes s'identifient par leur histoire, leur mise en valeur des sols, leur biodiversité... Tous ces éléments les rendent uniques et les distinguent d'autres secteurs géographiques, d'autres paysages. Le produit des paysages peut réduire cette spécificité et rendre compte des caractéristiques du milieu et des paysages.

Le miel en est un parfait exemple, en exprimant cette alliance rare entre le végétal, l'animal et l'homme. Le miel est très spécifique de la zone de vie des abeilles, des plantes mellifères... Ainsi, des miels de pays ou même de zones nous « parlent » et nous en disent beaucoup sur leur histoire et leurs origines.

Goûtons le paysage !

Expérimentons l'organoleptique (par définition : « qualifie les caractéristiques d'un produit perceptible avec les sens »)

Que vous évoquent les miels dégustés, pouvez-vous tenter d'identifier leurs origines ?



Ronde des arômes du miel

Cette dégustation est une approche à la notion de terroirs et de paysages et au projet d'agroforesterie de la Ville de Gourbeyre sur le site des Monts Caraïbes.

Les paysages sont soumis à la fois aux aléas naturels et à l'action des hommes. Tout projet a une incidence directe ou indirecte sur le paysage et nécessite donc une réflexion en amont. Cette réflexion doit permettre de voir et d'anticiper les évolutions potentielles des paysages.

Ainsi, les paysages d'un espace « naturel » tel que les Monts Caraïbes peuvent paraître constants et pérennes. Or, ce n'est pas le cas, sans gestion, de nombreux facteurs peuvent intervenir et bouleverser un équilibre existant. Aussi, des paysages « naturels » peuvent présenter des dysfonctionnements pouvant fragiliser et compromettre leur pérennité.

Le secteur des Monts Caraïbes de Gourbeyre présente la particularité d'être un site appartenant en grande partie au Conservatoire du Littoral. La gestion du site est alors confiée, depuis 2014 à la Ville de Gourbeyre.

Cette année, la Ville, en partenariat avec le conservatoire, a souhaité formaliser la gestion du site pour les 15 prochaines années par l'élaboration d'un plan gestion.

Ce plan est un outil, un cadre à la gestion du site qui se décline en actions mettant en avant notamment en avant l'agro-foresterie et les activités éco-touristiques.

Intervention de M. Plaisant, élu de Gourbeyre : présentation du plan de gestion et du projet agroforestier des Monts Caraïbes

Les Monts Caraïbes s'étendent sur plus de 1 000 hectares, sur lesquels 590 hectares correspondent au périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral et 253 hectares sont protégés par le Conservatoire (acquisition foncière).

Le plan de gestion vise à encadrer la dynamique d'évolution des Monts en coordonnant les activités agricoles dans un objectif de préservation des caractéristiques des lieux mais aussi de son environnement fragile, faire vivre le site, que ce soit par les activités de production agricoles, d'expérimentations, de loisirs, et la fréquentation qu'elles entraînent, tout en assurant le maintien des paysages de qualité.

La démarche a été participative, les objectifs et les modalités de gestion ont été déterminés en concertation et ont permis d'élaborer un plan opérationnel de gestion partagé.

Le plan de gestion comprend 35 actions regroupées autour des objectifs suivants :

A. Améliorer la connaissance du patrimoine naturel et humain	
A1	Bénéficier d'une meilleure connaissance du site et de sa fréquentation
B. Conserver les milieux naturels des Monts Caraïbes	
B1	Réparer et prévenir les dégradations des milieux naturels
B2	Maintenir la biodiversité existante
C. Accompagner l'évolution des usages vers une économie verte et durable	
C1	Promouvoir et encadrer le développement de l'agriculture durable et l'agroforesterie
C2	Engager des partenariats, mettre en réseau les acteurs
C3	Développer la connaissance, l'expérimentation et les usages de la « biodiversité ordinaire »
D. Accompagner les activités écotouristiques attractives	
D1	Revoir et améliorer les tracés des sentiers pour plus de sécurité et de visibilité dans les parcours
D2	Faciliter l'accès et la circulation sur les traces
D3	Mettre en avant l'histoire du site au travers de ses vestiges
D4	Élargir le champ de la découverte des Monts Caraïbes
D5	Assurer la compatibilité entre les différents usages sur le site

La Ville et le Conservatoire du Littoral, en partenariat avec divers acteurs dont le Parc National de Guadeloupe et l'Office National des Forêt mais aussi avec les usagers et les hommes des Monts Caraïbes, œuvreront pour la mise en œuvre des actions du plan de gestion au cours des 15 prochaines années.

En parallèle, le projet en cours de centre mémoriel d'interprétation de l'histoire et du patrimoine du Sud Basse-Terre à l'habitation Bisdary constituera la porte d'entrée du site et contribuera à développer sa découverte et mettre en avant ses activités diverses. C'est donc tout un projet qui s'organise autour de paysages emblématiques, chargés d'histoire, et dont la gestion est cadrée afin de préserver les ressources et paysages pour les générations futures.